

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 17 décembre 2015

DCM N° 15-12-17-11

**Objet : Associations étudiantes : acomptes sur les subventions de fonctionnement 2016 pour les associations conventionnées et financement de projets.**

**Rapporteur: Mme SEGHIR**

Dans le cadre de la politique municipale de développement de la vie étudiante et de son ouverture sur la ville, favorisant l'implication des étudiants dans l'animation de la cité, ainsi que la coordination et l'impulsion de projets étudiants, il est proposé au Conseil Municipal de soutenir les associations conventionnées et les manifestations ci-dessous mentionnées.

**1. Acomptes sur les subventions de fonctionnement 2016 pour les associations étudiantes conventionnées**

Afin de permettre aux trois associations étudiantes conventionnées de démarrer l'année 2016 dans les meilleures conditions, il est proposé de statuer sur une participation au financement des dépenses liées au démarrage des projets, sous la forme d'un acompte à valoir sur la subvention qui sera attribuée à l'association pour l'exercice 2016. Le montant définitif de la participation municipale au titre du conventionnement pour l'année 2016 sera évalué après réception des bilans de l'exercice 2015 incluant l'étude des projets 2016, puis examiné lors d'un prochain Conseil Municipal. Les associations soutenues sont l'Association pour la Fondation Etudiante de la Ville (AFEV), Diffu'Son ainsi que l'Association Inter Culture Promotion (AICP).

**2. Subvention pour le TIFOSS : Tournoi Inter-école de Football en Salle de CentraleSupélec Metz**

L'association sportive de l'Ecole Supélec-Metz (ASSM) a organisé pour sa 30<sup>ème</sup> édition le TIFOSS, Tournoi Inter-Ecole de Football en Salle, regroupant pas moins de 300 étudiants, 5 nationalités et des sponsors de nombreux horizons. Depuis 2012, une toute nouvelle dimension a été ajoutée à cet événement, avec le soutien de la Ville de Metz. En effet, afin de pouvoir inscrire un plus grand nombre d'équipes et faire du TIFOSS le grand événement sportif étudiant de Lorraine, les 29 et 30 novembre, sur le campus de CentraleSupélec Metz, deux compétitions sont au programme, un tournoi masculin et un tournoi féminin. Il est proposé d'accorder une subvention de 500 € sur un budget prévisionnel global de 4 500 €.

**3. Subvention pour les Journées Franco-Allemandes**

Les étudiants du Master en Relations Internationales et Management Franco-Allemand de l'Université de Lorraine organisent, avec le soutien de la Ville de Metz depuis 2010, la 10<sup>ème</sup>

édition des Journées Franco-Allemandes : évènements culturels et festifs symbolisant l'amitié existant entre les deux pays, et ce particulièrement dans la Grande Région.

Ce programme de festivités culturelles et gastronomiques, se déroulera lors de différents week-ends de janvier 2016 et s'articulera notamment autour du Festival de courts-métrages «les Petits Claps» le 23 janvier au Théâtre du Saulcy, d'un salon des produits du terroir le 24 janvier au centre socioculturel de Metz-Magny, d'une soirée concert Metz en Musik vendredi 29 janvier au Théâtre du Saulcy et d'un Forum des Artistes Amateurs de la Région (FAAR) les 30 et 31 janvier au salon d'honneur de la gare SNCF de Metz.

Il est proposé d'accorder une subvention de **500 €** sur un budget global de 8 330 € financé également par la Région Lorraine (280 €), Metz Métropole (400 €) et l'Université Franco-Allemande (3 400 €). Sont également sollicités d'autres partenaires privés à hauteur de 750 €, le reste des dépenses étant couvert par les ventes.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** la volonté de la Ville de Metz de soutenir les actions éducatives en direction de la jeunesse, d'encourager le développement du lien social, de favoriser l'animation des quartiers et de soutenir l'implication des étudiants dans la vie de la cité,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

#### DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes aux associations mentionnées ci-dessous pour un montant total de **18 740 €**.
  - 1) Au titre du conventionnement :
    - Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV).....14 830 €
    - Association Diffu'Son..... 1 455 €
    - Association Inter Culture Promotion (AICP)..... 1 455 €
  - 2) Au titre de leurs projets :
    - Association Management Franco-Allemand (AMFA) ..... 500 €
    - Association Sportive de CentraleSupelec .....500 €
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification et les conventions portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

La Conseillère Déléguée,

Nadia SEGHIR

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante Commissions : Commission Sport et Jeunesse
--

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la  
date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 31 Absents : 24 Dont excusés : 10

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**